

Demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en petite section

Ecole :

Directeur de l'école :

Nom de l'enfant :

Responsable de l'enfant¹ :

Adresse + Tél :

1/ Aménagement demandé (limité à l'après-midi).

Je soussigné (e) _____, demande que l'enfant
_____ suive l'agenda hebdomadaire proposé ci-dessous.

<i>(Cocher les cases correspondantes)</i>	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Sera Présent toute la journée.				
Sera absent l'après-midi.				
Reviendra à l'école à partir de :				

Date et signature de la personne responsable de l'enfant : le _____

2/ Avis du Directeur de l'Ecole sur la demande formulée ci-dessus *(émis après consultation des membres de l'équipe éducative)*

Date de réception de la demande :

Avis favorable :

Avis défavorable, pour les raisons suivantes :

.....

Date, signature et cachet du directeur de l'école : le,

3/ Décision de l'Inspecteur de l'Education Nationale

Date de réception de la demande :

Avis favorable :

Avis défavorable, pour les motifs suivants :

.....

Date, signature et cachet de l'inspecteur de l'éducation nationale : le,

¹ Au regard de l'obligation scolaire, les personnes responsables sont les parents, le tuteur ou ceux qui ont la charge de l'enfant, soit qu'ils en assument la charge à la demande des parents, du tuteur ou d'une autorité compétente, soit qu'ils exercent sur lui, de façon continue, une autorité de fait (article L.131-4 du code de l'éducation).